



COMMUNIQUE DE PRESSE

BAROMETRE DE CONJONCTURE DE L'ECONOMIE CONGOLAISE POUR LE MOIS DE FEVRIER 2024

Au mois de février 2024, la confiance des chefs d'entreprise s'est globalement consolidée, maintenant sa tendance à la hausse avec un regain d'optimisme qui caractérise l'opinion exprimée par les entrepreneurs considérés pour l'ensemble des branches d'activité économique. Ce maintien de confiance tient principalement à l'amélioration de l'activité dans la branche « Extractive » et « Construction ». Cela est reflété par une nouvelle progression à la hausse du solde global brut d'opinions des chefs d'entreprise, lequel s'est hissé à + 33,0 % au cours du mois sous revue contre +32,0 % en janvier 2024.

La branche « **Industrie Extractive** » a bénéficié d'une amélioration du solde d'opinions, et ce, pour la quatrième fois consécutive, se hissant à +35,4 %, contre +34,3 % un mois auparavant. Cette évolution résulte du maintien des cours mondiaux des matières premières à un niveau satisfaisant et des efforts déployés par le Gouvernement de la République pour assainir et améliorer la transparence dans ce secteur.

Dans la branche « **Construction** », les entrepreneurs se sont également montrés plus confiants, comme révélé par le solde de leurs opinions en progression à +41,6 %, venant de +40,4 % un mois auparavant. Cette tendance s'explique, entre autres, par la poursuite des travaux entrepris par le Gouvernement de la République dans le cadre des projets de construction des infrastructures de base et celle des édifices privés, lesquels se poursuivent à travers le pays.

Pour ce qui est de la branche « **Manufacturière** », les chefs d'entreprise ont affiché avec modération leur confiance quant à l'évolution de la conjoncture au cours du mois de février 2024. Le solde brut de leurs opinions a accusé un fléchissement consécutif, soit +12,0 % au cours du mois sous examen, après

s'être replié à **+13,1 %** en janvier dernier. Cette situation est principalement consécutive à l'évolution morose affichée dans l'activité d'imprimerie ainsi que celle de fabrication de tabac. Les industries de fabrication des boissons et des produits alimentaires à base de céréales ont également été marquées par un ralentissement de l'activité.

De même, dans la branche « **Electricité et Eau** », il y a lieu de noter qu'après un léger repli affiché au cours du mois de janvier 2024, l'opinion des chefs d'entreprise s'est maintenue à la baisse.

Quant à la branche des « **Services** », un repli de la confiance de chefs d'entreprise a été observé en février 2024, reflété par la baisse à **+16,8 %** du solde d'opinions des entrepreneurs, après avoir atteint **+18,2 %** un mois auparavant. Ce fléchissement d'optimisme est expliqué par le recul noté dans les activités de la sous-branche « **Hôtels, Bars et Restaurants** ».

Fait à Kinshasa, le

15 Mars 2024

MALANGU KABEDI MBUYI
Gouverneur